

Lettre ouverte à propos de la gestion de la crise de la Covid 19

1er mai 2022

I - Position de l'association Citoyens Libres des Pyrénées sur la gestion de la crise

L'association Citoyens Libres des Pyrénées a envoyé des lettres à tous les parlementaires de France entre juin 2021 et janvier 2022 pour proposer une autre approche de la crise de la Covid 19, en accord avec la vision de nombreux professionnels de santé, en France comme dans le monde. Ce document résume les mesures proposées par l'association dans ces lettres, qui peuvent être consultées depuis le site internet de l'association en cliquant sur le lien suivant : <https://citoyenslibresdespyrenees.fr/actions/lettres/lettres-aux-parlementaires>.

Chronologiquement, cette crise aurait pu être gérée en trois temps :

Premier temps (phase immédiate) :

1/ Mettre le médecin généraliste en position centrale dans le système de soins et lui laisser son indépendance dans sa prescription.

2/ Respecter la démarche scientifique, le débat contradictoire, les règles de l'expertise sanitaire et de la démocratie sanitaire avec un conseil scientifique composé de représentants de médecins libéraux ayant une bonne expérience de la prise en charge de la maladie, de médecins hospitalo-universitaires, des représentants des différentes approches de la maladie, et des représentants d'associations de citoyens et de malades concernés par la Covid 19. Ceci permettrait enfin de supprimer tout type de conflit d'intérêt.

3/ Créer un comité d'experts indépendants chargé de vérifier la méthodologie des études scientifiques et des données des laboratoires de manière à ne pas se laisser abuser par les études frauduleuses de certains laboratoires qui, pour beaucoup, ont été condamnés dans le passé pour marketing frauduleux.

4/ Créer un comité de pilotage composé en particulier du conseil scientifique tel que défini au point 2, de vétérinaires (du fait de possibles réservoirs animaux), de biologistes, du réseau Sentinelles, de la Direction générale de la santé, du Centre national de référence des virus des infections respiratoires de l'institut Pasteur, de l'Agence nationale de sécurité du médicament, et d'un groupe de députés représentant les différentes tendances de l'Assemblée, de manière à sortir de l'opacité de l'actuel conseil de défense sanitaire.

5/ Mener une politique sanitaire basée sur la confiance, la transparence et le dialogue entre tous les acteurs, au lieu d'une gestion par la peur et d'un clivage de la société.

6/ Quantifier la charge virale (positif fort, positif, positif faible, négatif) pour mener de façon efficace un contact-tracing afin de casser les chaînes de contamination en ciblant de façon prioritaire les patients dépistés avec une excrétion virale forte, alors que les ARS ont été incapables de mener à bien ce contact-tracing.

7/ Repositionner des molécules anciennes (macrolides, ivermectine...) pour un traitement précoce des formes symptomatiques de la maladie avec un confinement ciblé suivant des critères scientifiques (sujets malades, porteurs sains avec une forte charge virale ...) au lieu d'un confinement généralisé sur l'ensemble de la population et de simples consignes de maintien au domicile avec du paracétamol. La prescription de ces molécules aurait pu se faire en recommandation temporaire d'utilisation pour garantir un bon suivi.

8/ Revenir à la définition internationale d'un cas confirmé et s'appuyer sur les données du réseau Sentinelles (présence de symptômes d'insuffisance respiratoire aiguë et PCR positive) au lieu de comptabiliser des PCR positives sans tenir compte ni des symptômes ni de la charge virale.

9/ Diffuser des informations sur les mesures de base pour soutenir l'immunité alors que l'on sait que les personnes atteintes de formes graves de la Covid 19 sont carencées en certains nutriments (dont la Vitamine D).

10/ Renforcer les moyens alloués à l'hôpital et former des soignants au lieu de supprimer des lits (5700 en 2020, 17500 lits supprimés en 6 ans).

11/ Rationaliser la production par Santé Publique France de données statistiques qui manquent de fiabilité.

12/ Avoir une totale transparence sur les contrats qui lient l'Etat français aux laboratoires pharmaceutiques, avec des laboratoires responsables de la qualité et de la sécurité de leurs produits, et une responsabilisation juridique des laboratoires en cas d'évènements indésirables.

Second temps (la phase de développement des vaccins) :

1/ Mener une stratégie vaccinale sûre et validée (primum non nocere) à adapter aux risques liés aux tranches d'âge pour chaque personne, avec des vaccins à virus tués ou des vaccins qui utilisent un fragment non toxique de la protéine spike, des vaccins qui soient réellement capables de casser la transmission virale et d'avoir une efficacité durable, ce qui n'est pas le cas pour le moment pour les vaccins développés sur des remèdes géniques.

2/ Inciter à la déclaration de tout effet indésirable après vaccination sans préjuger de leur imputabilité et renforcer la pharmacovigilance du fait de l'explosion des signalements depuis le début de la campagne de vaccination.

3/ Laisser un libre choix à la vaccination, au lieu de l'extorsion d'un consentement pour des vaccins qui sont toujours en phase 3 d'essai clinique.

Troisième temps (dans la perspective de futures crises sanitaires) :

1/ Assurer l'indépendance des agences de réglementation des médicaments, clarifier le statut juridique de l'Agence européenne du médicament, lui assurer un financement indépendant alors que cette institution est principalement financée par l'industrie pharmaceutique.

2/ Lutter contre la fraude dans les publications scientifiques du fait de leur financement par l'industrie pharmaceutique, et en particulier dans celles qui émanent des laboratoires pharmaceutiques.

3/ Remettre en cause notre modèle économique à l'origine du démantèlement de l'hôpital, de la destruction des écosystèmes et du développement des zoonoses.

4/ Remettre en cause la désindustrialisation de la France opérée sous l'influence des politiques européennes, ces politiques ayant notamment rendu notre pays dépendant de l'Inde et de la Chine pour la fabrication de matériel médical et de la plupart des médicaments.

II - Conditions et résultats d'une telle gestion

1/ La faisabilité d'une telle gestion repose sur le respect des structures démocratiques et des règles de l'expertise scientifique. Ces conditions ne sont actuellement pas remplies. Il existe une corruption systémique, du fait de l'opacité des contrats passés avec des laboratoires pharmaceutiques pourtant connus pour leur manque d'éthique, ou encore de l'interférence du cabinet privé McKinsey déjà condamné dans le passé pour marketing frauduleux.

2/ Un nombre considérable de morts aurait ainsi été évité.

3/ Un nombre considérable d'effets secondaires graves liés aux vaccins Covid aurait ainsi été évité alors que toutes les alertes auprès des institutions de santé publique sur la mise en danger de nombreuses vies humaines ont été ignorées (comme cela a été le cas pour le scandale du Mediator).

III - Et vous, citoyens, professionnels de santé, responsables politiques, qu'en pensez-vous ?

Le gouvernement, avec le soutien de nombre de parlementaires, a ignoré les recommandations de bonne pratique en matière d'expertise sanitaire, tant au niveau démocratique, éthique et scientifique. Le bilan est catastrophique. Outre les conséquences sanitaires et sociales, les répercussions économiques sont considérables, avec une augmentation de la pauvreté et un accroissement majeur de la dette.

Deux ans après, n'êtes vous pas choqués par une telle gestion ?